

FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2024

Présentation du Budget Primitif : Mas-Saintes-Puelles

Malgré des charges courantes en augmentation constante, les élus n'ont pas voulu impacté les ménages, et ont décidé de ne pas augmenter les impôts. Néanmoins, ce budget reste ambitieux par la réalisation de l'aménagement de l'entrée de ville.

Budget Primitif 2024

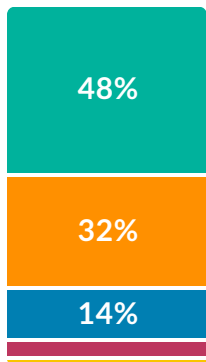
Fonctionnement

1 170 196 €

Investissement

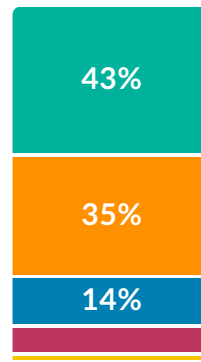
401 845 €

Fonctionnement



Recettes : 1 170 196 €

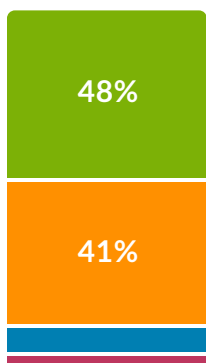
Impôts et taxes :	561 649 €
Excédent antérieur :	376 377 €
Dotations et participations :	161 782 €
Autres recettes :	42 388 €
Produits des services :	28 000 €



Dépenses : 1 170 196 €

Charges de personnel :	506 448 €
Charges générales :	407 180 €
Virement à section d'invest :	165 701 €
Charges gestion courante :	78 000 €
Intérêts d'emprunts :	8 300 €
Autres dépenses :	4 567 €

Investissement



Recettes : 401 845 €

Dotations et subventions :	191 636 €
Virement de section de fonct :	165 701 €
Excédent d'invest reporté :	29 840 €
Autres recettes :	14 668 €



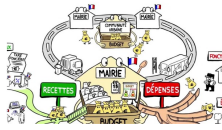
Dépenses : 401 845 €

Dépenses d'équipement :	350 792 €
Remboursement du capital :	38 553 €
Autres dépenses :	12 500 €

Les orientations du Budget

- ▶ Poursuite des investissements
- ▶ Maîtrise de nos dépenses courantes en fonctionnement
- ▶ Aucune hausse de la fiscalité en 2024





FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2024

Présentation du Budget Primitif : Mas-Saintes-Puelles

Aménagement futur entrée de ville



Projets d'investissement et vie de la commune

Enfouissement ligne et éclairage :

60 000 €

MAPA aménagement entrée de ville :

58 000 €

Défense incendie - passelis :

24 000 €

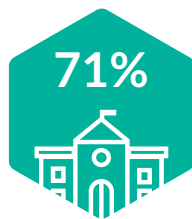
Sécurisation de l'école :

6 000 €



Enfouissement éclairage public

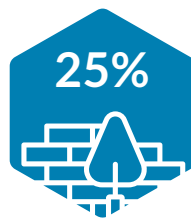
Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2024



71%

991 628 €
Admin générale

1 043€ / habitant



25%

350 792 €
Infrastructures

369€ / habitant



3%

46 853 €
Rembours dette

49€ / habitant






0%

2 400 €
Autres dépenses

3€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Fiscalité communale

	Taux	Produit
 Taxe Foncière Bati	52.41%	447 948 €
 Taxe Foncière Non-Bati	80.54%	86 742 €
 Taxe Hab Rés Secondaire	13.80%	17 553 €

INVESTISSEMENT LOCAL

Les collectivités territoriales sont les premiers investisseurs locaux. Ce dynamisme est notamment porté par les communes de moins de 20 000 habitants. La commune de Mas Saintes Puelles contribue à ce dynamisme.

”

Le budget primitif 2024 traduit la volonté municipale de poursuivre nos engagements avec notamment la maîtrise de nos dépenses courantes, gage de la pérennité de notre santé financière et sans recours à l'augmentation de fiscalité. L'année 2024 sera marquée par le lancement du projet entrée de ville, le lancement du plan guide, le renforcement de l'équipe des services techniques, mais également la continuité du développement de la défense incendie.